

MAIRIE DE TAYRAC

Le Bourg
12440 Tayrac

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNE DE TAYRAC

SEANCE DU : 25/05/2016 à 20 H 30

Afférent au Conseil Municipal : 11
En exercice 11
Qui ont pris part à la délibération : 09

Date de convocation : 18/05/2016

L'an Deux Mil Seize, le vingt-cinq mai, le Conseil Municipal de la Commune de Tayrac, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la Présidence de : Mr GAILLARDON-BALDELLA Jean-Pierre, Maire.

Présents : BARTHOULOT Marylène, CHABAS Jean-François, FRAYSSINET Bernard,
COUDERC Chantal, ISSANCHOU Claude, MANDIRAC Nathalie, VABRE Annette.

Absents : LAGARRIGUE Jean-Claude, LOUVET Marthe,
ROBERT Véronique qui a donné procuration à VABRE Annette

Mme MANDIRAC Nathalie a été nommée secrétaire de séance

ORDE DU JOUR :

- Délibération sur la fusion des communes
- Discussion sur l'avenir de l'église
- Agent municipal : Mutualisation
- Toilettes Tennis
- Vote du budget photovoltaïque
- Questions diverses

Séance ouverte à 20 H 35

***Approbation du dernier Conseil Municipal**

***Délibération : Projet de fusion des communes**

Mr le maire expose les détails de l'extrait pour l'extension du périmètre de la Communauté de Communes A.S.V. à la commune du Le Bas Ségala

***Discussion sur l'avenir de l'église**

- Entretien clocher 5000 €
- Compte du Conseil Paroissial à la BNP de 14000 €

Il reste 1 vitrail à poser qui pose problème, car Mr LATOUR étant accidenté demande à un intervenant de faire les travaux à sa place avec un surcoût de 30%.

***Mutualisation de l'Agent Communal**

Proposition de mutualisation de l'agent communal sur la Communauté de Communes
Proposition d'une entrevue entre les membres du Conseil municipal et l'agent communal.

***Toilettes Municipales à proximité du terrain de Tennis**

Remise en état (peinture, eau) Le Conseil Municipal donne son accord mais il faudra rajouter une chasse d'eau, l'assainissement sera actualisé lors de l'assainissement collectif de la commune.

***Budget Photovoltaïque Préau Ancienne Mairie**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget de Fonctionnement et d'investissement qui s'élève à **16900 € HT** en Recettes et Dépenses

***Délibération sur la durée d'amortissement des panneaux photovoltaïques**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer la durée de l'amortissement à **20 ans**.

***Prise en charge de travaux**

Mr LAGARRIGUE Marceau demande à la mairie la prise en charge financière des travaux pour la création d'une servitude au lieu dit : Creyssens, pour un montant de **1578 € TTC**.

Le Conseil Municipal refuse de subventionner cette prise en charge à l'unanimité.

***Mme MANDIRAC Nathalie expose au Conseil Municipal**

Son désir de rester 2^{ème} adjointe sans délégations de fonction et sans indemnité, ceci suite à une reprise d'activité professionnelle. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité qu'elle conserve son poste de 2^{ème} adjointe sans délégation de fonction. Mme Mandirac Nathalie restera donc 2^{ème} adjointe sans indemnité à partir du 1^{er} juillet 2016.

***Délibération S.M.B.V.V.**

Mme MANDIRAC Nathalie ne pouvant plus assumer ses fonctions de déléguée au sein du SMBVV Il est demandé au Conseil Municipal de délibérer pour son remplacement. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote à l'unanimité les propositions suivantes :

- Mr FRAYSSINET Bernard reste délégué et Mme VABRE Annette devient suppléante.

***Questions diverses**

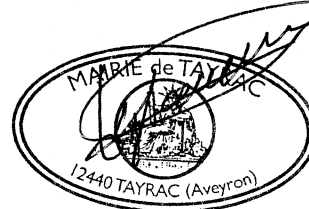
Mr le Maire informe le Conseil Municipal de l'**Assignation au Tribunal de Grande Instance de Rodez**, par Mr DUSSERE Christian, agent communal pour le motif de perte de gain professionnel s'élevant à 766.81 € lors de son arrêt de travail de 1 an suite à son accident de moto hors trajet travail.

Fin de séance à 22 H 45

Fait à Tayrac, le 26 mai 2016

Le Maire

GAILLARDON-BALDELLA Jean-Pierre



BARTHOULOT Marylène	CHABAS Jean-François	COUDERC Chantal	FRAYSSINET Bernard	ISSANCHOU Claude
MANDIRAC Nathalie	ROBERT Véronique	VABRE Annette		
	A donné procuration à VABRE Annette			